



EXPERT EN SÉCURITÉ PRIVÉE.

DOSSIER

**MAC Sauveteur
Secouriste du
Travail (SST)**

D'INSCRIPTION

Date de la session : du ___ / ___ / ___ au ___ / ___ / ___

Site d'inscription : Hagondange Marolles Saverne Strasbourg Aubagne

Cochez la case correspondante

IESC se réserve le droit de reporter, d'annuler tout stage en fonction du nombre minimum de stagiaires inscrits.

Les documents du dossier : (à joindre impérativement)

Certificat SST ou PSC1 (recto-verso)

Pièce d'identité (recto-verso)

Pour un financement personnel ou en partie, joignez la totalité du règlement même si celui-ci est en plusieurs versements

1. Votre identité :

Civilité : Mme. M.

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ___ / ___ / ___ Lieu de naissance : _____ Dpt. : _____

Pays : _____ *né(e) à l'étranger*

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tel. fixe : _____ Tel. portable : _____

Mail : _____

Cochez une ou plusieurs cases, après être sûr du ou des financeurs participant à cette formation.

Personnel

Conseil Régional (ne pas remplir module 2)

POLE EMPLOI (ne pas remplir module 3)

Entreprise

Mon compte formation (ne pas remplir module 3)

Autres : _____

N° Dossier : _____

2. Qui vous a inscrit à la formation :

Vous-même

Entreprise

Si le financement est par votre entreprise, remplir les informations ci-dessous.

NOM DE L'EMPLOYEUR ou NOM DE L'ORGANISME :

Personne à contacter au sein de l'organisme :

M. Mme. _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Tel. : _____

Mail : _____

3. Modalité de Paiement :

Chèque

Espèce

Virement

Pôle Emploi

CB

Si par virement : **IBAN : FR 76 3008 7335 5700 0695 4819 992**

BIC : CMCIFRPP

Veillez préciser l'intitulé du stage, la date du début et de fin de stage ainsi que votre nom. (Exemple : *MAC APS 15/06/2021 au 17/06/2021 M. DUPONT*)

4.

Possibilité de Règlement :

Cocher la case de votre choix de règlement:

1^{er} Choix : Règlement de la totalité de la somme de 150,00 € euros TTC.

Deux versements :

2^{ème} Choix : - 1^{er} versement de 30% d'acompte à l'inscription soit 45,00 €, encaissé à réception et non remboursable.

- 2^{ème} versement : le solde à encaisser à la fin de la formation soit. 105,00 €.

3^{ème} Choix : Nous consulter.

Les diplômes et attestations ne vous seront délivrés qu'après encaissement de la totalité de la formation. Le montant de l'acompte sera encaissé même en cas d'annulation de l'inscription à la formation pour frais et démarches effectués par IESC Formation.

Veillez renvoyer votre dossier complet :

- Par mail à contact@iesc.fr
- Par voie postale à **35 bis rue Georges Wodli 57300 Hagondange.**

Tout dossier incomplet à la date de clôture d'inscription ne sera pas pris en compte.

Date et Signature :

Précédée de la mention manuscrite «lu et approuvé»

Mention Légales: Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont destinées aux services des inscriptions et de l'organisation des formations IESC FORMATION. Elles font l'objet d'un traitement informatique destinée à IESC FORMATION pour la gestion de clients et de prospects d'IESC FORMATION. Ces informations seront conservées pendant 10 ans à compter de la date de leur collecte. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679), vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel pour des motifs légitimes, ainsi que d'un droit d'opposition à ce que ces données soient utilisées à des fins de prospection commerciale. Vous disposez enfin du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercés, après votre décès, ces droits. Pour exercer vos droits, vous devez adresser un courrier au délégué à la protection des données d'IESC FORMATION, accompagné de la photocopie d'un titre d'identité comportant votre signature, à l'adresse postale suivante : IESC FORMATION –Délégué à la Protection des Données –35 bis rue Georges Wodli 57300 Hagondange.

Procédure d'Inscription MAC SST :

L'inscription au maintien des compétences Sauveteur Secouriste du Travail (MAC SST), oblige à un travail administratif à effectuer par le candidat et par le centre de formation.

Afin de vous faciliter ces démarches suivez les consignes ci-dessous :

Munissez-vous obligatoirement de votre carte sst et de votre pièce d'identité le 1er jour de la formation

Pour finir, veuillez nous faire parvenir ce dossier accompagné des différents documents demandés par :

Mail : contact@iesc.fr

Courrier ou en main propre à l'adresse suivante :

IESC FORMATION - 35 BIS RUE GEORGE WODLI - 57300 HAGONDANGE

1er cas :

SST encore valide mais arrive à échéance au moment de votre formation il faudra effectuer 1 journée de maintien des compétences (MAC SST)

2ème cas :

SST jamais obtenu, il vous faudra alors effectuer la formation SST initial de 2 jours.

(Exception : les personnes ayant obtenu leur SST ou MAC SST après 2015 pourront effectuer un simple maintien des compétences même si la date de validité est dépassée).